

Saint-François, le 12/10/2018

L'Inspecteur de l'Éducation nationale
Circonscription de Saint-François

à

Mmes et Mrs. Les Directeurs
Mmes et Mrs. Les enseignants



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : Note de service n° 1- 2018/2019

**Circonscription de Saint-
François**

Rue Louis Thélème
97118 Saint-François

Téléphone : 05.90.88.50.92

Télécopie : 05.90.88.03.46

Mél : ce.ien9710931k@ac-guadeloupe.fr

IEEN : M. Carlos CRUZ
Mission Académique EEAC

Secrétariat : Mme SARANT
Thérèse

« Priorités nationales et mise en œuvre locale ».

Depuis une quinzaine d'années, les évaluations internationales des acquis des élèves placent la France dans le dernier tiers, en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE, en deçà de nos voisins européens. Ces chiffres expriment les difficultés de notre système éducatif à faire réussir tous nos élèves et surtout les plus fragiles. Pour répondre à ce double défi, la mobilisation de l'Etat et de tous les acteurs de la communauté éducative est nécessaire. Dans la continuité des gouvernements précédents, le Ministère de l'Éducation Nationale a vu son budget augmenter pour représenter aujourd'hui 6,7% du PIB (1^{er} budget de l'Etat). Compte tenu des enjeux d'une première scolarité réussie le premier degré est déclaré prioritaire, Monsieur le Ministre a pris les décisions suivantes :

1. Scolarisation obligatoire :

Bien que la majorité des enfants de 3 ans, voire de moins de 3 ans fréquente l'école maternelle, la scolarisation deviendra obligatoire à 3 ans à compter de la rentrée 2019. La fréquentation précoce de l'école permettra une exposition aux activités et codes de l'école, l'acquisition d'un langage plus riche, une première socialisation. Par conséquent les enseignants devront réfléchir aux conditions d'accueil de ces jeunes enfants en prenant en compte leurs besoins psycho-affectifs et moteurs particuliers.

2. Dédoublage des classes de CP et de CE1 en Réseau d'Éducation prioritaire.

Cette mesure concerne près de 20% des élèves de ces deux niveaux de classes. L'effectif réduit (moins de 12) d'élèves doit permettre à l'enseignant de mieux répondre aux besoins de chacun mais aussi se traduire par une modification des méthodes d'apprentissage pour plus d'efficacité.

3. Des apprentissages centrés sur les fondamentaux :

L'école de la confiance souhaitée par M. le Ministre est aussi une école centrée sur les apprentissages fondamentaux afin que tout élève puisse poursuivre sa scolarité dans le secondaire avec toutes les bases nécessaires. A cette fin, une communication à l'attention d'un large public a été faite sur les médias et les enseignants ont été destinataires de quatre notes de services publiées au BO n°3 du 26 avril 2018 qui viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter les apprentissages.

Les apprentissages fondamentaux sont les suivants :

LIRE

ÉCRIRE

COMPTER

RESPECTER
AUTRUI

Les 4 notes de service :

- Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome
- Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française
- Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire
- La résolution de problèmes à l'école élémentaire

Circonscription de Saint-François

Rue Louis Thélème
97118 Saint-François

Téléphone : 05.90.88.50.92

Télécopie : 05.90.88.03.46

Mél : ce.ien9710931k@ac-guadeloupe.fr

IEN : M. Carlos CRUZ
Mission Académique EEAC

Secrétariat : Mme SARANT
Thérèse

4. Des outils d'évaluation diagnostique et de pilotage pédagogique

Pour aider les enseignants à mieux organiser les apprentissages le Ministère a rendu obligatoire un protocole d'évaluation diagnostique pour tous les élèves de CP et de CE1. Cet outil, au-delà des difficultés rencontrées lors de la passation et de la saisie doit permettre à l'enseignant d'identifier les difficultés mais aussi les réussites de ces élèves. Des fiches de remédiation sont proposées sur Eduscol. L'analyse de ces évaluations et une stratégie pour y répondre collectivement seront conduites en Conseil des Maîtres.

5. Des outils pédagogiques et didactiques mis à disposition sur Eduscol

- Capsules vidéo : apport didactiques en lecture, grammaire, résolution de problèmes...
- Un guide pour l'apprentissage de la lecture
- Des parcours M@gistère en ligne

6. Quelle mise en œuvre locale ?

- En assurant ces enseignements tels que spécifiés dans les programmes et les notes de service (contrôle des emplois du temps)
- Par des pratiques pédagogiques de classe actives :
 - ✓ Favoriser le contact avec le LIVRE et encourager la lecture plaisir
 - Bibliothèque de classe
 - Bibliothèque d'école
 - Bibliothèque Municipale
 - Lecture offerte
 - Mise en réseau
 - ✓ Développer les projets de lecture / écriture
 - Rallye-Lecture
 - Correspondance scolaire
 - Recueil de poésie
 - ✓ Participer aux actions de circonscription ou académique
 - Championnat d'orthographe de circonscription
 - Championnat académique de calcul mental
 - Un problème par jour/mission maths
- Par une mise à jour didactique et pédagogique sur ces apprentissages fondamentaux, en s'appuyant sur la recherche (en autonomie, en formation de circonscription, au PAF...)

7. Quel pilotage de circonscription ?

- Création d'un Observatoire des Pratiques en Lecture et Ecriture
 - Une visite de toutes les classes de CP et CE1 dans et hors cadre PPCR (apprentissage de la lecture / écriture et mathématiques) et analyse IEN/CPC et Equipe pédagogique
 - Un suivi personnalisé des enseignants par les CPC et PEMF



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Circonscription de Saint-
François**

Rue Louis Thélème
97118 Saint-François

Téléphone : 05.90.88.50.92

Télécopie : 05.90.88.03.46

Mél : ce.ien9710931k@ac-guadeloupe.fr

IEN : M. Carlos CRUZ
Mission Académique EEAC

Secrétariat : Mme SARANT
Thérèse

- Enquête sur les manuels et outils des enseignants au CP et CE1
- Formation ciblée et sur site (18 heures)
 - ✓ 6 heures fondamentaux en présentiel
 - ✓ 3 heures village pédagogique
 - ✓ 6 heures fondamentaux M@gistère
 - ✓ 3 heures au choix M@gistère

Carlos CRUZ
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Circonscription de Saint-François

